



LA GOUTELLE

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 08 JUILLET 2019

Etaient présents :

- ◆ Frédéric SABY, Maire
- ◆ Marie-Jeanne LABONNE, 1ère adjointe
- ◆ Odile CHOMETTE, 2ème adjointe
- ◆ André FOURNIER, 3ème adjoint
- ◆ Fernand DE CASTRO, 4ème adjoint
- ◆ Mickaël BESSERVE
- ◆ Frédéric DUGOUT
- ◆ Dominique FOURNIER
- ◆ Jean-François MARCHEIX (présent à partir de 20h10)
- ◆ Christelle MONNET
- ◆ Josiane MOUTARDE
- ◆ Franck PERE
- ◆ Mathieu THOMAS
- ◆ Roland VIALIS
- ◆ Damian WALSH

Etait invitée :

- Laurie CHEFDEVILLE

Ordre du jour :

1. Validation de l'ordre du jour
2. Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20 mai 2019
3. Projet nouvelle station d'épuration- Choix du type de station
4. ONF : Coupe de bois 2019 (La Quarte et le Bost)
5. Recensement 2020 – Recrutement Agent Recenseur
6. Régularisation fermeture définitive Camping Municipal
7. Créances irrécouvrables
8. Questions diverses

La séance débute à 20H07.

- Nomination d'une secrétaire de séance : Josiane MOUTARDE

1. Validation de l'ordre du jour

Le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour et propose le rajout, au point n°8, de la validation de la pose de nouvel éclairage par le SIEG et de reporter les questions diverses au point n°9

Vote : 14 voix pour

2. Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20 mai 2019

La validation du compte rendu du Conseil Municipal du 20 mai 2019 est soumise au vote.

Vote : 14 voix pour

3. Projet nouvelle station d'épuration- Choix du type de station

Suite à la présentation par Mme SUDRE de la société EGIS-Eau, lors d'une précédente réunion, des différentes installations existantes pour la réalisation de la nouvelle station d'épuration, la commission Voirie et Assainissement s'est réunie et a réétudié les différents types proposés.

Elle propose de retenir la solution « Filtres plantés de roseaux ».

Cette installation nécessite peu d'entretien, elle s'intègre très bien au paysage.

C'est aussi la solution la moins onéreuse.

Cependant, elle nécessite une emprise au sol importante (de l'ordre de 5000 m²)

Quel que soit le type de station retenu, il est nécessaire de procéder à de l'acquisition foncière.

Les négociations sont en cours entre le propriétaire de la parcelle concernée et L'EPF-SMAF.

A ce jour, on ne connaît toujours pas les taux de subventions octroyées par l'agence de l'Eau et le Conseil Départemental.

Cependant, nous sommes toujours classés en priorité 1.

Il faudra monter le dossier de financement avant fin 2019 pour recevoir les notifications en 2020.

Le maire propose de retenir la proposition de la commission Voirie, Assainissement : « filtres plantés de roseaux ».

Vote : 14 voix pour
1 abstention

4. ONF : Coupe de bois 2019 (La Quarte et le Bost)

L'Office Nationale des Forêts (ONF) a présenté le programme d'abattage suivant pour l'année 2019.

Les coupes auront lieu dans la section de La Quarte (environ 55 m³) et celle du Bost (environ 200m³).

Pour des raisons de coûts d'exploitation prévisionnels élevés liés à la topographie des lieux et à la complexité du travail à réaliser, il n'est pas possible de proposer des volumes bois aux membres de la section.

Des éclaircies seront aussi effectuées dans d'autres sections.

Le maire propose que la gestion des coupes soit intégralement assurée par l'ONF.

Vote : 15 voix pour

5. Recensement 2020 – Recrutement Agent Recenseur

En prévision du recensement de la population qui se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020, nous devons procéder à la nomination d'un agent recenseur et d'un agent coordonnateur communal.

Les services de l'INSEE préconisent le recensement en ligne pour une grande majorité de la population.

De ce fait, un seul agent recenseur serait nécessaire pour notre commune.

Le maire propose de nommer :

- ↳ Mme Dominique VOYER-TIXIER agent recenseur
- ↳ Mme Laurie CHEFDEVILLE agent coordonnateur

Vote : 15 voix pour

6. Régularisation fermeture définitive du Camping Municipal

A la demande de la trésorière de Pontaurum, nous devons prendre une délibération stipulant la fermeture définitive du camping municipal.

Ce dernier est fermé depuis plusieurs années, le bâtiment principal restructuré en local pour les chasseurs et les réseaux sont inopérants mais aucune délibération sur la fermeture n'a été prise jusqu'à ce jour.

Le maire propose donc de valider la fermeture définitive du camping municipal à compter de ce jour.

Vote : 14 voix pour

1 voix contre (le conseiller précise que c'est uniquement par nostalgie de ce type d'hébergement de vacances qui tend à disparaître)

7. Créances irrécouvrables

Le règlement de plusieurs factures de services communaux (cantine scolaire et garderie scolaire) n'a pas été honoré par leurs débiteurs.

Un dossier de surendettement a été validé sur décision judiciaire ce qui a pour effet d'annuler juridiquement la dette relative à ces factures.

Par conséquent, la dette est effacée pour un montant de 609,02€.

Cependant, la commune doit faire apparaître cette somme dans sa comptabilité.

Le maire propose donc d'annuler la créance.

Vote : 15 voix pour

8. SIEG : nouvel éclairage

Dans le cadre du programme d'installation de l'éclairage public et selon l'ordre chronologique des nouvelles constructions,

- 4 candélabres dans le bourg (VC 35)
- 1 lanterne au village de Fontête (VC 15)

Le montant des travaux s'élève à 10 900€ HT. Le fonds de concours du SIEG étant de 50 %, le reste à charge pour notre commune est de 5 451,20€ HT.

Le maire propose de valider ce programme.

Vote : 15 voix pour

9. Questions diverses

- ↳ Des autocollants avec le logo de la commune vont être posés sur le nouveau véhicule de nos services techniques
- ↳ Le maire et un adjoint rencontreront les nouveaux conscrits et leurs parents le vendredi 12 juillet :
 - Rappel de la réglementation
 - Souhait de la présence des parents lors du bal de la fête patronale le vendredi 2 août.
- ↳ Un aménagement du chemin allant au Moulin de Quarte a été réalisé par l'entreprise Boucheret (réalisation de 20 traverses pour rediriger les ruissèlements).

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance, il est 21h20.

La secrétaire,

Le maire,